

Elle se tait aujourd'hui par peur que la faute de son père soit divulguée. Le jour où ce secret sera divulgué par un tiers, la pauvre femme, désespérée, demandera au passé la consolation qu'il puisse offrir à sa réputation perdue par l'éclat de cette révélation d'autrui... Elle réclamera son enfant, son fils, ce fils bien à elle... et sa voix de mère viendra donner toute authenticité aux dénonciations de de Jozères. Tu vois bien qu'il nous tient... et que nous devons céder.

La Cardoze releva la tête, et, essuyant ses larmes :

—Et tu promets qu'il mourra ? demanda-t-elle d'un ton féroce.

—Aussitôt qu'il m'aura appris ce qu'il a fait de cet enfant, qui, lui aussi, tant qu'il vivra, doit nous faire trembler.

Après un court silence, le docteur, qui avait réfléchi, ajouta :

—Et puis qui sait si nous ne nous effrayons pas trop tôt. De Jozères est surtout alléché par les millions qu'il croit en notre pouvoir. Son appétit disparaîtra peut-être quand je lui apprendrai que cette immense fortune se réduit à des rentes sans capital.

* * *

Huit jours après, l'ancien procureur vint chercher sa réponse. A la confiance que lui fit Perrier sur l'état de sa fortune, il demanda :

—Et de combien se faut-il d'années pour arriver au délai qui vous donnera droit aux millions ?

—D'un peu moins de huit ans.

—Je n'ai plus ni emploi, ni place, j'occuperai donc mon temps... à attendre le partage. Maintenant, fixez le jour du mariage ?

—Apprenez-moi d'abord ce que vous avez fait de ce jeune homme... Vous y êtes intéressé, car il menacera toujours cette fortune que doit vous apporter Léontine.

M. de Jozères parut hésiter, puis, en souriant :

—Nous en causerons après la noce, dit-il.

—Pouvez-vous, au moins, me déclarer si c'est la veuve Pillois qui vous a tout révélé ?

—Après la noce, très-cher beau-père, après la noce, répéta l'ancien magistrat.

Comme la Cardoze, le docteur n'était vulnérable que par son immense amour pour sa fille. Dans son désespoir d'être contraint à livrer Léontine à cet infâme vieillard, il fit une dernière tentative :

—N'épousez pas mon enfant, reprit-il, et je m'engage, à l'échéance, à partager les millions avec vous.

—Non. J'ai juré de me venger de Nicole, et ce mariage est ma vengeance, dit sèchement de Jozères.

Malgré l'engagement pris avec le comte de Valnac, Perrier, un mois plus tard, mariait sa fille éplorée à l'ancien procureur.

Au retour de la cérémonie, en attendant le déjeuner, le médecin attira de Jozères dans son cabinet où se trouvaient placées, sur une console, une assiette de biscuits et une bouteille de madère.

—Mon cher gendre, dit-il en riant, pendant que les autres s'impatientent après un repas qui, je le sais, ne sera pas prêt avant une grande heure, causons un peu de nos affaires.

Tout en parlant, il s'était servi un verre de madère. Il y trempa un biscuit qu'il avala, tout humecté, au moment où le marié répondait :

—Soit ! causons.

De Jozères avait d'abord regardé la bouteille d'un air méfiant et n'avait témoigné aucun étonnement, quand Perrier, sans lui en offrir, s'était versé du vin. Son œil s'attacha sur le biscuit qu'il vit disparaître et, comme le docteur ressaisissait la bouteille pour combler, dans son verre, le vide que le spongieux gâteau y avait opéré, il ricana :

—Il paraît qu'il n'y en a que pour vous.

—Dame ! mon cher, je vous crois assez grand pour vous servir vous-même si le cœur vous en dit, répliqua le médecin qui, en même temps, porta son verre à ses lèvres et fit rubis sur l'ongle.

Après avoir reposé son verre vide sur la console il reprit, pendant qu'à son tour le gendre, rassuré, se versait du vin :

—Maintenant, je crois que l'heure est arrivée de me tenir votre promesse de m'apprendre ce qu'est devenu le jeune homme ?

De Jozères se mit à rire :

—Ah ! oui, le jeune homme, fit-il. Eh bien, mon cher, je vous donne ma parole que je n'en sais absolument rien... car je n'ai jamais vu ni connu ce jeune homme.

—Ce n'est donc pas vous qui avez été, il y a dix ans, le retirer de chez le fermier Bédache pour le mettre en pension ? s'écria le médecin d'une voix effrayée.

—Non, et puisque vous désirez le savoir, je vous dirai que je crois bien que c'est M. de Saint-Dutasse.

En entendant ce nom, Perrier, d'un revers de main, fit voler au loin le verre que l'ex-procureur approchait de sa bouche.

A cet acte des plus significatifs du médecin, M. de Jozères pâlit légèrement, puis il tira son mouchoir et se mit à essuyer le vin qui avait rejailli sur son habit, en disant d'une voix qu'il s'efforça de rendre moqueuse :

—Avouez, beau-père, que j'ai parlé à temps !

—Je vous demande mille pardons ! fit le docteur en feignant de ne pas comprendre.

—Pardon ! ricana l'ex-procureur, en vérité, cher ami, vous êtes trop modeste ! Quoi ? vous me demandez pardon quand, au contraire, c'est à moi de vous adresser mes plus chauds remerciements... oui, mes plus chauds, car j'ai la profonde conviction, vous entendez ? la profonde conviction que vous venez de me sauver la vie.

Et comme, en appuyant sur les derniers mots, il regardait Perrier en face, ses yeux ne rencontrèrent que la figure ébahie du médecin, qui s'écria avec l'accent de la plus vive surprise :

—Ah ! ma parole d'honneur ! de Jozères, vous êtes par trop bête ! Non, vrai ! j'avoue que je ne m'attendais pas à vous voir ainsi interpréter un simple mouvement d'impatience.

—Vraiment, c'était de l'impatience ?

—Pas autre chose. Que diable vous imaginez-vous donc à propos de madère... dont je ne vous avais pas offert, rappelez-vous-le ?.. et que vous vous êtes décidé à goûter, seulement après m'en avoir vu avaler.

—Oh ! il y a des grâces d'état, dit le gendre en riant. Le madère, le plus inoffensif pour les uns, peut quelquefois être fort nuisible aux autres. Vous, qui êtes un savant chimiste, vous devez savoir cela.

Le docteur haussa dédaigneusement les épaules et répéta encore :

—Oui, vous êtes par trop bête !

Puis, s'emportant :

—Car, reprit-il, quel intérêt avais-je à vous faire boire du... madère ? Vous seriez fort en peine s'il vous fallait l'expliquer.